

REGLEMENT PARTICULIER.

FOL'CAR ET SPRINT'CAR DE LAON DU 5 septembre 2010

ARTICLE 1 – ORGANISATION

L'Asa Aisne organise le 5 septembre 2010 avec le concours de l'Ecurie du Berceau une épreuve automobile régionale intitulée « Fol'Car et Sprint'Car de LAON ».

Cette épreuve compte pour le Championnat du Comité Régional Nord Picardie

Cette épreuve compte pour la Coupe de France des Fol'Car.

Cette épreuve compte pour le Championnat NEC (Nord Est Challenge) pour les Sprint'car

Le présent règlement a été enregistré par le Comité Régional le 2 mars 2010 et par la Fédération Française du Sport Automobile sous le permis d'organiser N°.R260 en date du 5 mai 2010.

1.1 OFFICIELS

<u>Président du Collège des Commissaires sportifs :</u>	VERNALDE Daniel	3111	02-01
<u>Membres du Collège</u>	POINSENET Pascal LEMIRE Thomas		
<u>Secrétaire du Collège des Commissaires sportifs</u>			
<u>Directeur de Course</u>	CAZZOLA Michel		
<u>Directeur de Course Adjoint</u>			
<u>Commissaire Technique Responsable</u>	DERUME Paul	3519	01-10
<u>Commissaire Technique</u>	LEBEAU Michel	8842	01-01
	DESSE Jean Michel	5538	01-11
	(pour les Sprint'Car)		
	POULEUR Jean Claude	140581	01-09
<u>Relations Concurrents</u>	SENEZ Serge	6616	02-03
<u>Chronométrateur</u>	DION Bernard	1584	01-01
<u>Responsable de la Sécurité</u>			
<u>Médecin Responsable</u>	Docteur GERARD		

L'organisation administratif est ASA AISNE

L'organisation technique est l'ECURIE DU BERCEAU

1.2 HORAIRES

Parution du règlement 5 aout 2010

Clôture des engagements 30 aout 2010 à minuit

Publication de la liste des engagés

La liste des engagés sera publiée au plus tard le 5 septembre au matin

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais ;

Le 5 septembre 2010 à 8h05 pour les Fol'Car et à 8h20 pour les sprint'car

Date de l'Epreuve et lieu

5 septembre 2010, route de Laniscourt – Circuit Jacques DETRES – 02000 LAON

Vérifications administratives et techniques

5 septembre 2010 de 7h15 à 8h00 pour les fol'car et de 7h15 à 8h15 pour les sprint'car

Lieu : à l'entrée du parc concurrent

Vérifications facultatives seront possibles aux mêmes lieux :

4 septembre 2010 de 16h à 19h

Première réunion du collège

Lieu : Direction de course le 5 septembre 2010 à 7h40

Tirage au sort :

le 5 septembre 2010 à 7h30 au podium de la direction de course

Briefing obligatoire pilotes et commissaires :

Lieu : direction de Course

Le 5 septembre 2010 à 10h15 Fol'Car et sprint'car

Ou à tout autre moment sur décision de la direction de course

Essais non chronométrés :

Le de à

Essais chronométrés

Le 5 septembre 2010 de 8h05 à 10h

- suivant les conditions atmosphériques, les essais chronométrés pourront être supprimés, le tirage au sort servira de mise en grille dans les manches .Il y aura un tour de reconnaissance. pour les manches et pour les finales .

Courses –Manches - Finales :

Le 5 septembre 2010 de 10h30 à 16h30 (manches) soit 10 tours pour les manches

Le 5 septembre 2010 de 17h à 20h (finales) soit 14 tours pour les finales

- suivant les conditions atmosphériques et le déroulement de l'épreuve, le nombre de tours pourra être modifié pour les manches et pour les finales .

Affichage des résultats provisoires : 15 minutes après la dernière finale

Remise des prix : le 5 septembre 2010 à l'issu du temps réglementaire après l'affichage officielle définitif au pied du podium.

1.3 VERIFICATIONS

Les vérifications administratives et techniques se dérouleront le 5 septembre 2010 de 7h15 à 8h00 pour les fol'car et de 7h15 à 8h15 pour les sprint'car

Lieu : à l'entrée du parc concurrent

Des vérifications facultatives seront possibles aux mêmes lieux le 4 septembre 2010 de 16h à 19h

ARTICLE 3 – CONCURRENTS ET PILOTES

3.1 ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à l'adresse suivante :

L'ECURIE DU BERCEAU

3 RUE GEORGES SAUVREZY - 02000 LAON

TEL 03.23.22.72.00 - FAX 03.23.22.72.00

A partir de la parution du présent règlement et jusqu'à la date de clôture des engagements qui est fixée au 30 aout 2010 à minuit. Pour être pris en compte, les droits d'engagements devront obligatoirement être joints au bulletin d'engagement. Ils sont fixés à :

120 €pour les Fol'Car et de 50 €pour les Sprint'Car

Si quatre jours avant l'épreuve, le nombre des engagés est inférieur à 10 voitures pour les Fol'Car et à 30 sprint'car, l'organisateur se réserve le droit d'annuler son épreuve. Les droits d'engagements seront alors intégralement remboursés.

Une liste de suppléants pourra être établie si le nombre des engagés dépasse le nombre maximum admis par la réglementation et qui est fixé à 45 voitures pour les Fol'Car et à 75 pour les sprint'car.

3.2 EQUIPAGES

Chaque voiture aura un pilote licencié à son bord. Les Fol'Car auront un ou deux pilotes.

Chaque concurrent devra présenter aux vérifications une licence en cours de validité, sera au moins une licence de RCCT

La Présentation du permis de conduire n'est pas demandée sauf en cas de licence à la journée et devra être accompagnée d'un certificat médical.

ARTICLE 4 – VOITURES ET EQUIPEMENTS :

4.2 VOITURES ADMISES

Voitures de Fol'Car conformes à la réglementation technique

Véhicules de Sprint'Car conformes à la réglementation technique

4.4 - NUMEROS

Les numéros seront fournis par l'organisateur. Le prix des numéros n'est pas compris dans les droits d'engagements. **Chaque numéro est vendu au prix d'1 €**

ARTICLE 5 – PUBLICITE

La publicité obligatoire et facultative sera publiée par un communiqué de l'organisation qui sera remis au plus tard aux vérifications.

ARTICLE 6 – SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 PARCOURS

L'épreuve se déroulera sur le circuit « Jacques DETRES » Route de Laniscourt à LAON

Le circuit a été agréé par la F.F.S.A en date du 5 mai 2006 sous le N° 02 01 06 0096 C REG 0714

L'accès au circuit se fait par le fléchage mis en place par nos soins avant l'épreuve.

6.6 PARC FERME FINAL

Le parc fermé final est obligatoire et il est situé à l'intérieur du circuit.

6.7 TABLEAU D'AFFICHAGE

Le tableau d'affichage sera situé à l'entrée du parc concurrents à proximité de la pré-grille. Les concurrents assumeront les conséquences éventuelles de l'ignorance des dispositions et classements qui seront affichés.

6.8 PERMANENCE

Pendant la manifestation, une permanence sera tenue par le chargé des relations avec les concurrents au pied du podium.

Il est également possible de contacter l'organisation avant et pendant l'épreuve au numéro de téléphone suivant : 06.12.33.45.15

ARTICLE 7 – DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1 ESSAIS

7.1.2 ESSAIS CHRONOMETRES : Le 5 septembre 2010 de 8h05 à 10h

- Suivant les conditions atmosphériques, les essais chronométrés pourront être supprimés, le tirage au sort servira de mise grille dans les manches. Il y aura un tour de reconnaissance.

7.2 BRIEFING :

Lieu : Direction de Course

Date le 5 septembre 2010 à 10h15

FOL'CAR et SPRINT'CAR

Ou à tout autre moment sur décision de la direction de course

7.3 COURSE :

Manches – Finales :

le 5 septembre 2010 de 10h30 à 16h30 (manches) soit 10 tours pour les manches

le 5 septembre 2010 de 17h00 à 20h (finales) soit 14 tours pour les finales

- Suivant les conditions atmosphériques et le déroulement de l'épreuve, le nombre de tours pourra être modifié pour les manches et pour les finales.

7.3.1 La pôle position est laissée libre au choix du pilote

7.5 DEPARTS ET FAUX DEPARTS :

Les départs seront donnés aux feux ou aux drapeaux (sera défini par la direction de course au briefing)

ARTICLE 9 CLASSEMENTS

Le classement officiel provisoire sera affiché 15 minutes après la fin des finales. Il sera définitif 30 minutes après l'heure d'affichage

ARTICLE 10 PRIX

10.2 PRIX EN ESPECES LISTE DES PRIX ET COUPES

En fol'car seront récompensés les classe 1 – 2 – 3 dans l'ordre du classement de la finale A et B

Prix par classe :

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
1 ^{er}	120 €	120 €	120 €
2 ^{ème}	90 €	90 €	90 €
3 ^{ème}	70 €	70 €	70 €
4 ^{ème}	50 €	50 €	50 €
5 ^{ème}	35 €	35 €	35 €

Soit un total de 1095 €

Si moins de 4 partants dans une des classes : le 1^{er} 90 € le 2^{ème} 70 € le 3^{ème} 50€

Les classes récompensées sont celles de la finale A et finale B condondues.

SPRINT'CAR

	DI	DII	DIII
1 ^{er}	100€	100€	100€
2 ^{ème}	55€	55€	55€
3 ^{ème}	30€	30€	30€
4 ^{ème}	15€	15€	15€

Si 4 ou moins de 4 partants dans une des catégories de sprint'car , le 1^{er} 70 € le 2^{ème} 50€ et le 3^{ème} 25€

Soit un total général de 1695 €

Récompenses pour les commissaires : Tirage au sort 2 coupes.

10.4 REMISE DES PRIX

la remise des prix aura lieu à l'issu du temps réglementaire après l'affichage officielle définitif au pied du podium.

ARTICLES SPECIFIQUES POUR LES PARTICULARITES DE L'EPREUVES (pour approbation F.F.S.A)
--

Note : Les règlements particulier des épreuves annexes peuvent faire références aux articles du règlement particuliers de l'épreuve principale et il est possible de ne faire figurer que les articles différents .